

Michel Mégard
34 avenue du Gros-Chêne
1213 Onex

ASSURA
Chemin des Marais 2
1232 Confignon

Confirmation de la résiliation de mon assurance-maladie obligatoire des soins

Mesdames, Messieurs,

Vos courriers concernant les primes 2009, ainsi que la publicité et les autocollants de prolongation de validité de la carte d'assuré, me sont bien parvenus. Vous les trouverez annexés à la présente, avec la carte d'assuré.

Déjà il y a plus d'une année, vous avez reçu ma demande de résiliation et mes motivations. La situation concernant le système de santé n'a pas évolué et je ne vois pas d'autre solution que de persister dans mon refus d'y collaborer.

Bien que forcé à payer les primes 2008 par décision du tribunal cantonal des assurances sociales, le refus de paiement volontaire des primes reste un moyen, certes modeste, de tenter de réveiller quelques consciences.

Encore une fois, je vous prie de bien vouloir limiter votre correspondance à l'essentiel.

Pour informations, nos échanges et quelques réflexions sur la santé sont rendus publics sur le site : <<http://sante.megard.ch>>.

Avec mes meilleures salutations.

Michel Mégard
Genève, le 29 décembre 2008